



INF'EAU SEMOIS-CHIERS

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers

DECEMBRE 2021

n°52



La Semois à Breuvanne

1. Editorial
3. Une haie le long du cours d'eau ça n'a pas de prix
5. Suivi du projet Diversigaume
7. Vidange de l'étang de Rabais à Virton
9. Participation aux projets de la FHPSBSC
11. Vidange des étangs de l'Illé à Etalle
13. Marathon de la propreté à Vresse-sur-Semois
15. Appel aux volontaires pour la recherche d'indices de loutre
17. Semaine de l'arbre
19. Départs
21. Publications
23. Brèves

LE MOT DE LA CELLULE

EDITORIAL

EDITORIAL

L'année 2021 se termine.

Une année compliquée, une nouvelle année d'adaptations et de changements.

Une année charnière dans le déroulement du Programme d'actions 2020-2022.

Une année qui nous a empêché de réaliser certaines actions, mais qui nous a permis d'en développer d'autres.

Une année marquée par de terribles inondations.

Une année qui en annonce une autre, marquée par la rédaction du nouveau Programme d'actions 2023-2025.

Nous reviendrons vers vous rapidement afin de construire, ensemble, ce nouveau projet!

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année!

Céline, Nelson, Valère et Yanick





Explication des différents types possibles de haies par Natagriwal.

UNE HAIE LE LONG DU COURS D'EAU ÇA N'A PAS DE PRIX

Le projet « Yes We Plant » a pour ambition de planter 4.000 km de haies ou 1 million d'arbres en Wallonie. Les agriculteurs y participent, en plantant le long des cours d'eau. D'une pierre deux coups, puisque cela rencontre la réglementation sur le CVP, le Couvert Végétalisé Permanent.

800.000 arbres sont déjà plantés ou sont en voie de l'être. L'objectif n'est plus très loin. Pour 2024, le projet « Yes We Plant » de Céline Tellier, Ministre de l'Environnement et de la Nature, doit atteindre le million d'arbres en Wallonie. La mobilisation du secteur agricole est d'une grande importance dans l'aboutissement de cette initiative. La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et Natagriwal s'unissent pour faciliter la tâche. De nouvelles aides financières sont mises en place. En tout, plus de 2.600.000€ ont été débloqués pour cette action.

Zéro prise de tête, zéro coût

Pour inciter davantage les agriculteurs à rejoindre le projet, la Société Publique de Gestion de l'Eau propose une formule des plus intéressantes. L'agriculteur peut directement s'adresser à Natagriwal pour obtenir un accompagnement complet :

de la création du projet à la réception du chantier de plantation. Le financement des plants et leur plantation est entièrement pris en charge par la SPGE. En outre, une prime supplémentaire est octroyée à raison d'un euro symbolique par mètre de haie planté. Une proposition « clé sur champ », qui devrait en convaincre plus d'un !

Une action gagnant-gagnant

Si la plantation de haies est bénéfique pour l'environnement à grande échelle, elle apporte aussi des avantages concrets et directs à l'agriculteur. La mise en place d'un alignement d'arbres et arbustes le long des berges permet de limiter l'érosion en cas de fortes pluies, de protéger les cours d'eau de la dérive des produits phytopharmaceutiques lors de la pulvérisation, ou encore servir d'abri naturel pour le bétail. Cela fournit à l'agriculteur un rempart solide et robuste pour de nombreuses années. D'autant plus que, depuis le 1^{er} octobre 2021, le Couvert Végétalisé Permanent (CVP) est obligatoire le long des cours d'eau pour les terres de culture. Utiliser les haies dans ce cadre est donc une solution plus qu'avantageuse pour l'agriculteur.

Mais que planter ?

Le choix est large. Les haies et taillis linéaires sont essentiels pour le maillage écologique. Ils offrent une délimitation du terrain tout en favorisant la biodiversité, et ils protègent de l'érosion tout en produisant du bois. Les vergers et autres arbres fruitiers hautes tiges sont une deuxième option. Ces éléments de végétation procurent une diversification de la production avec des produits à valoriser à travers les circuits courts ou artisans locaux. Ils peuvent aussi servir de refuge pour la faune sauvage. Troisième possibilité : les arbres têtards. Véritables sources de bois local et de refuge pour la biodiversité, ces arbres anciens façonnent notre paysage. Pour un conseil avisé, Natagriwal est le spécialiste à contacter.

Par PROTECT'eau

Plus d'informations

Projet « Yes We Plant » : <https://yesweplant.wallonie.be>
 Portail de la biodiversité : <http://biodiversite.wallonie.be/>
 Natagriwal : www.natagriwal.be



SUIVI DU PROJET DIVERSIGAUME

Lancé en 2018 en partenariat avec le Parc Naturel de Gaume, la Maison de la Pêche du Luxembourg et le DNF-Service de la Pêche, le projet Diversigaume a permis de retrouver une souche sauvage gaumaise de truite fario.

Des analyses génétiques ont montré que le génotype n'avait subi aucune introgression par des truites issues de pisciculture. Les œufs de quelques individus avaient été prélevés et reproduits afin de préserver la souche. Les 280 truitelles issues de ces œufs avaient ensuite rejoint un étang gaumais. Nous avons vidangé cet étang le 10 décembre afin d'évaluer l'état de notre population. Le résultat est au rendez-vous puisque 243 individus âgés maintenant de deux ans ont été pêchés.

L'année prochaine, les femelles seront à maturité et pourront donner des œufs qui permettront de perpétuer la lignée. Ces œufs seront placés dans trois alevibox achetées dans le cadre du projet. Celles-ci seront ensuite déposées dans un ruisseau gaumais de qualité.



Une fois la vésicule des alevins résorbée, la boîte est ouverte et ceux-ci peuvent alors se disperser dans le cours d'eau. Les avantages des alevibox sont multiples. Ils diminuent le nombre de manipulations du poisson et permettent aux œufs d'éclore en milieu naturel.

Recherche de nouveaux géniteurs

En parallèle, d'autres pêches ont été effectuées afin de prélever de nouveaux œufs. Le but est de maintenir une diversité suffisante au sein de notre stock de truites sauvages sans pour autant perturber la dynamique de population naturelle du précieux ruisseau.

Le timing est très important afin de prélever les femelles lorsque les ovules sont mûres mais n'ont pas encore été lâchés. Une première tentative avait eu lieu le 7 décembre, sans succès, les femelles n'étaient pas encore prêtes. La réussite nous a souri la semaine suivante et la reproduction a pu avoir lieu. Plus de 1000 œufs ont pu être prélevés sur cinq femelles. Ils ont ensuite été répartis en quatre pools qui ont chacun reçu la semence de quatre mâles. On ajoute de l'eau et la fécondation peut avoir lieu. Les œufs sont ensuite déposés dans des clefs pour l'incubation.



VIDANGE DE L'ÉTANG DE RABAIS A VIRTON

Le petit étang en amont du plan d'eau de Rabais est utilisé pour l'élevage de la truite fario.

Au printemps, 6000 alevins avaient été déversés dans la pièce d'eau par quatre sociétés de pêche du bassin de la Chiers.

A la fin de l'automne, c'est 1700 truitelles qui ont été récupérées lors de la vidange de l'étang par une équipe formée du DNF-Service de la pêche, des pêcheurs et du Contrat de Rivière.

Les truitelles ont ensuite été relâchées sur différents cours d'eau du bassin de la Chiers. L'élevage est pratiqué de façon extensive. Aucun nourrissage n'est nécessaire.





PARTICIPATION AUX PROJETS DE LA FHPSBSC

Les bénévoles de la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin Semois-Chiers (FHSBSC) s'occupent de la gestion de nombreux étangs afin d'y élever truites et brochets pour rempoissonner les cours d'eau. Le Contrat de Rivière ainsi que la Maison de la Pêche du Luxembourg et le DNF Service de la Pêche leur apportent leur aide et leur expertise notamment lors de la vidange des étangs et de la reproduction des poissons qui s'y trouvent.

Le mois de décembre est consacré à la reproduction des truites fario. Deux étangs contenant les géniteurs ont été vidangés. Ceux-ci ont donné plus de **70.000 œufs** dont les alevins seront distribués dans plusieurs plans d'eau afin d'y grandir avant d'enfin être déversé en cours d'eau.





VIDANGE DES ÉTANGS DE L'ILLE A ETALLE

Suite à la PPA, les deux plans d'eau de la commune d'Etalle n'avaient plus été vidés depuis 2017. Il aura fallu deux jours à une équipe composée d'agents du DNF des Cantonnements DNF d'Arlon, Florenville, Virton, Habay, du Service de la Pêche, d'ouvriers communaux, d'ouvriers PPA, du technicien de la Maison de la Pêche du Luxembourg et de l'équipe du Contrat de Rivière pour récupérer les centaines de kilos de poissons contenus dans les étangs dont la superficie dépasse les dix hectares.

Les brochets étaient présents en nombre et en taille. Sept autres espèces piscicoles ont également été identifiées dont la bouvière et l'anguille européenne qui appartiennent à la Liste Rouge des espèces menacées.

Au niveau négatif, on a pêché également un nombre très important de perche soleil, espèce originaire d'Amérique du Nord qui est arrivée chez nous via l'aquariophilie et a un impact négatif sur la biodiversité. Les poissons, à l'exception des perches soleil, ont été déversés en différents points de la Semois.

En effet, les étangs sont reliés à celle-ci via une échelle à poissons ce qui permet aux géniteurs de venir frayer dans la réserve naturelle.

La vidange des étangs permet donc de retourner les poissons à la rivière. Par rapport à la vidange de 2017, on notera la disparition de deux espèces exotiques envahissantes : l'écrevisse turque et l'écrevisse américaine.





MARATHON DE LA PROPRETÉ À VRESSE-SUR-SEMOIS

Du 22 au 26 novembre, Be Wapp organisait son premier Marathon de la propreté. Le Contrat de Rivière a profité de cette occasion pour s'attaquer aux déchets abandonnés le long du ruisseau de la Membrette (Vresse-sur-Semois).

Aidé par André Robinet, Conseiller communal de Vresse-sur-Semois et membre du Conseil d'Administration du Contrat de Rivière, ce n'est pas moins de dix sacs de déchets en tout genre qui ont été malheureusement ramassés sur les 1500 m de cours d'eau parcourus.

Les déchets ont ensuite été acheminés au recyparc par les ouvriers communaux. Grâce à ce nettoyage, comme l'indique le slogan sur le panneau, la Membrette est à nouveau chouette... et on espère qu'elle le restera!

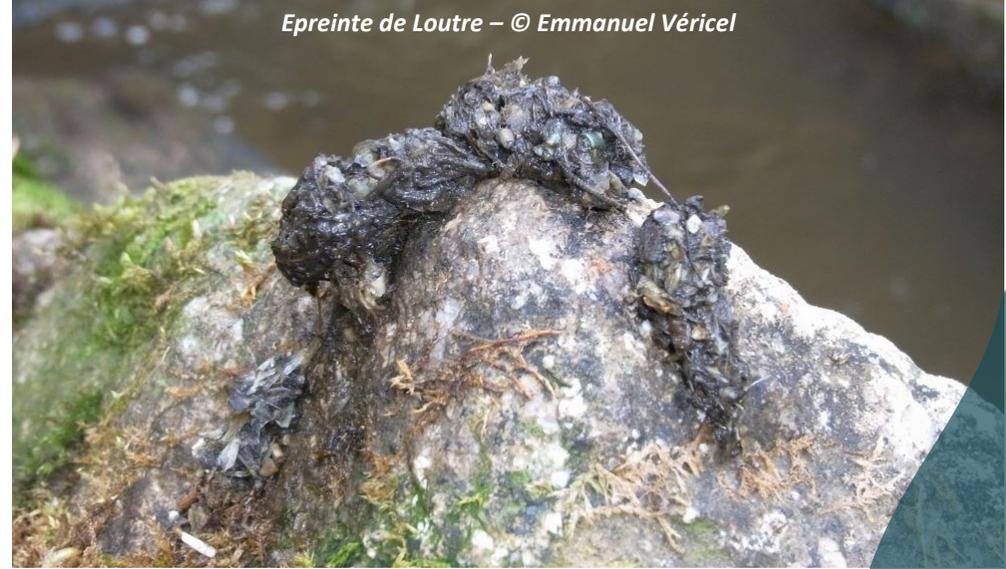




APPEL AUX VOLONTAIRES POUR LA RECHERCHE D'INDICES DE PRÉSENCE DE LOUTRE

Dans le cadre du projet de restauration de l'habitat de la Loutre en Semois que le Contrat de Rivière mène en collaboration avec le WWF, on effectue un monitoring de l'espèce sur le territoire. Dans ce but, nous allons réaliser une campagne de recherche d'indices de présence. Ceux-ci sont principalement des empreintes et des épreintes (excréments).

Afin de parcourir le territoire le plus vaste possible nous avons besoin de votre aide. Des connaissances naturalistes sont bien sûr un plus mais ne sont pas obligatoire : votre enthousiasme suffit !! En effet, une courte formation sera dispensée avant le départ sur le terrain afin de vous initier au pistage du discret Mustélidés. Des binômes seront formés et un tronçon de cours d'eau sera attribué à chacun de ceux-ci. En fin de journée, une mise en commun aura lieu afin de collecter les différentes informations récoltées. Ces journées se dérouleront dans le courant du mois de janvier et de février. Si vous souhaitez de plus amples informations et être tenu informé des dates, n'hésitez pas à contacter la cellule de coordination du CR.



Empreinte de loutre adulte (Lutra lutra) [CC by-nc-nd Schockert Vinciane]

Contact :

Nelson Desjardin

ndesjardin@semois-chiers.be

0032474857219



SEMAINE DE L'ARBRE

La semaine de l'arbre s'est déroulée du 22 au 28 novembre partout en Wallonie. A cette occasion, l'équipe du Contrat de Rivière a prêté main forte à ses voisins du Parc Naturel de Gaume afin de préparer la distribution des packs Biodiversité contenant haies et fruitiers.



De plus, le Contrat de Rivière tenait également un stand avec son collègue du Contrat de Rivière Lesse lors de la distribution des arbustes organisée par la commune de Paliseul. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu être sensibilisées à la préservation de nos cours d'eau.



Il nous ont quittés cette année...

DÉPARTS

DÉPARTS



Huguette Reynarts – Natagora Semois ardennaise



Andréas Martens - Président du Gardon stabulois



Jean-Michel Stasser - Gaume-Environnement



Georges Behin - Syndicat d'Initiative de Virton

WEYRICH ÉDITION
Avenue Louise 130A (6^e étage) • 1050 BRUXELLES (BELGIQUE) • T. +32 (0)2 851 86 03
Route de la Maladrerie 5, Longfleur • 4840 NEUFCHÂTEAU (BELGIQUE)
T. +32 (0)61 27 94 30 • F. +32 (0)61 27 94 02 • www.weyrich-edition.be

Weyrich
MOOK & BOOK
MAGAZINE

LE LIVRE

MÉMOIRE DE SEMOIS

Longue de 210 kilomètres, la Semois serpente depuis Arlon jusqu'à la Meuse à Monthermé, en passant par la Lorraine, la Gaume et l'Ardenne. Entre sa source et son embouchure s'étend un bassin de 1350 kilomètres carrés de biodiversité, d'Histoire, de légendes et de patrimoine époustouflants.

Longer la Semois, c'est remonter le temps, jusqu'à l'époque romaine, jusqu'au Moyen Âge à Bouillon. C'est se frotter à des légendes telle la grotte de saint Remacle ou Tchatcha, le dernier druide. C'est découvrir la culture du tabac, toujours vivante, goûter à une gastronomie de tradition et s'émerveiller devant ses peintres et son École de Vresse.

Dominique Billion s'est « plongé » dans la Semois, dans ses racines, dans son histoire. Amoureux de la rivière magique, il lui a consacré des années de travail, a consulté des dizaines d'ouvrages et compulsé nombre d'archives.

Nous pensions connaître la Semois, il n'en est rien. Dominique Billion comble cette lacune avec cette somme unique. Un indispensable !



L'AUTEUR



Dominique BILLION est né à Bertrix en 1959 et vit à Arlon. Adeptes de la « petite reine », il connaît bien les routes, sentiers et chemins de la verte province. Il est l'auteur, entre autres, de *En passant par la Lorraine* (2003), *La Gaume de Servais* (2006), *Semois sauvage* (2010) et *Dans la forêt ardennaise* (2012).

Sa connaissance des terroirs luxembourgeois fait de lui un spécialiste de cette belle région. La première édition de *Mémoire de Semois* (Éole, 2000), a reçu le prix du meilleur ouvrage destiné à l'enseignement ou à l'éducation permanente décerné par le Parlement (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Mémoire de Semois
• Format : 25 x 21 cm
• Nombre de pages : 336 pages
Photographies couleur
• Reliure : cartonnée avec jaquette
• Prix de prévente TTC : 35 €



Inondations : comprendre et agir

Symbioses 132

Le Réseau Idée vient d'éditer son magazine consacré à l'éducation relative à l'environnement. Ce dernier numéro « Symbiose n°132 » est consacré aux inondations.

Que peut-on apprendre des inondations, en classe ou en formation ?

Quelles en sont les causes et les conséquences environnementales ?

Comment, à notre échelle, prévenir les catastrophes ou en limiter les impacts, d'un point de vue technique mais aussi psychologique ?

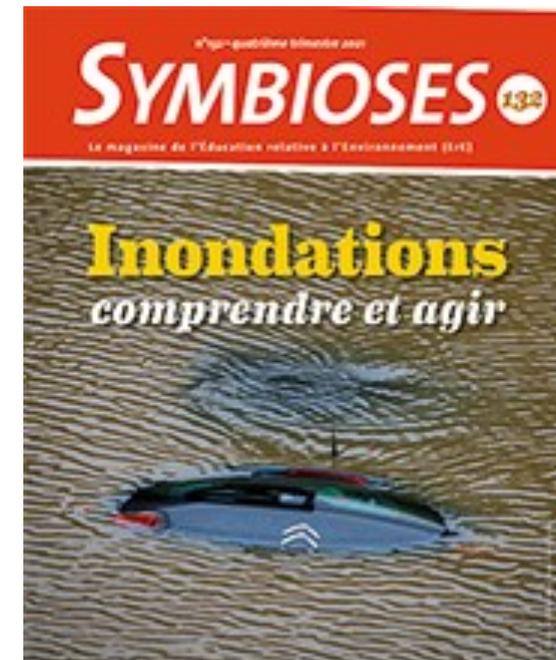
Comment parler des aléas naturels et de notre vulnérabilité ?

Comment apprendre à s'adapter ?

Ce nouveau dossier du magazine Symbioses tente d'y répondre.

On y retrouve notamment référence du dossier pédagogique sur les inondation rédigé par le Contrat de Rivière (page 22).

Vous pouvez le commander ou le télécharger via www.symbioses.be



Single Themen • Gesamtpreis
de 1,40 € für die Schüler
de 1,80 €

Abonnement 12 Ausgaben
et je paye à la fin
12,00 €

Si vous le payez en
avance
10,00 €

Reproduction interdite sans la permission écrite

PERMIS DE PÊCHE

COMMANDER SON PERMIS

DE NOMBREUX AVANTAGES

BRÈVES

BRÈVES

Pour l'utilisateur, la délivrance du permis par le site www.permisdepeche.be présente de nombreux avantages :

- ▶ l'utilisateur peut acheter un permis à tout moment, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette
- ▶ l'utilisateur peut acheter un permis pour un tiers (personne ne disposant pas d'un ordinateur ou d'une connexion au réseau, etc.)
- ▶ l'utilisateur obtient son permis sous forme digitale et peut le sauvegarder sur différents supports, ce qui évite le risque de perte. De plus, cette version digitale peut aussi être présentée sur son smartphone en cas de contrôle (à condition que le QR code soit lisible)
- ▶ l'utilisateur peut imprimer son permis en autant d'exemplaires qu'il le désire, ce qui permet :
 - de conserver une version papier en plusieurs endroits (panier de pêche, gilet de pêche, station de pêche, portefeuille, etc.), ce qui limite fortement le risque de ne pas être porteur du permis au moment d'un contrôle
 - la perte ou la dégradation de la version papier du permis n'est plus un problème et ne nécessite plus la demande d'obtention d'un duplicata.

DE QUOI AVEZ VOUS BESOIN POUR ACHETER UN PERMIS ?

- Une connexion Internet
- Un support PC, smartphone, tablette...
- Une imprimante si vous souhaitez imprimer directement votre permis
- Une carte bancaire Bancontact, Visa
- Et c'est tout ! Pas besoin de carte d'identité

1. SE CONNECTER

- ▶ Rendez-vous sur le site www.permisdepeche.be
- ▶ Cliquez sur «**Se connecter**»
- ▶ Connectez-vous à votre compte ou enregistrez-vous si vous n'en possédez pas

2. COMMANDER SON PERMIS DE PÊCHE

- ▶ Dans votre compte client, cliquez sur «**Créer ma commande**»
- ▶ Le permis est pour vous ? Vérifiez (simplement) les données préremplies.
- ▶ Le permis est pour un tiers ? Remplissez le formulaire d'identification du bénéficiaire.

3. CHOIX DU PERMIS

- ▶ Choisissez parmi l'un des permis proposés

Note : le **permis J** apparaît lorsque le bénéficiaire a moins de 15ans.

- ▶ Choisissez l'un des sous-bassins proposés

QUEL SOUS-BASSIN DOIS-JE CHOISIR ?

Le Fonds piscicole de Wallonie accorde des aides aux Fédérations pour :

- les empoisonnements
- des actions en faveur de l'exercice de la pêche dans ces cours d'eau (accès aux berges, promotion et sensibilisation des jeunes...)
- le soutien au fonctionnement des fédérations de pêche.

4. FINALISER SA COMMANDE

- ▶ Vous souhaitez acheter un permis pour une autre personne ? Cliquez sur «**Ajouter un autre permis**» et recommencez à l'étape 2
- ▶ Pas besoin d'un autre permis ? Cliquez sur «**Finaliser ma commande**» et procédez au paiement

BON À SAVOIR !

- Il est possible d'acheter un permis pour un tiers avec votre compte déjà existant Pas besoin d'une nouvelle adresse mail.

5. PRÊT POUR PÊCHER !

- ▶ Une fois votre commande validée et payée, vous serez redirigé vers le site.
- ▶ Dans «**Historique de vos commandes**», à côté de votre commande, cliquez sur «**voir**» et ensuite sur «**Télécharger ce permis**»

PLUS D'INFORMATIONS

- Besoin d'aide ? N'hésitez pas à consulter le site www.maisondelapeche.be ou appeler au 081 41 15 70
- FAQ également consultable sur www.permisdepeche.be

VOTRE PERMIS AU FORMAT DIGITAL EN QUELQUES CLICS !



Crédit: Pêcheur Belge

ACHETER UN PERMIS, C'EST...

- ▶ ... supporter à 100% la pratique de la pêche en Wallonie
- ▶ ... permettre la mise en place d'actions en votre faveur, vous, les pêcheurs. Cela permet de réaliser des dépenses effectuées en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie.
- ▶ Ces dépenses consistent en :
 - des actions d'entretien, d'aménagement ou de restauration du milieu aquatique, de la biodiversité et des lieux de pêche ;
 - des actions d'empeisonnement ;
 - des actions de lutte contre la pollution et les dégradations de toute nature ;
 - des actions de promotion de la pêche ;
 - des actions de sensibilisation et d'éducation en relation avec la pêche, le patrimoine piscicole et les milieux aquatiques ;
 - du fonctionnement des fédérations de pêche agréées, des écoles de pêche agréées et de l'association halieutique coordinatrice.

▶ À NOTER...

Le permis de Wallonie permet de pêcher uniquement sur les voies hydrauliques. Pour certains autres secteurs, une carte de société sera également nécessaire. Ces cartes de sociétés peuvent aussi s'acquérir en ligne via :

www.cartedepeche.be

Pour plus d'informations sur la localisation de ces sociétés visitez :

www.parcoursdepeche.be

Pour plus d'informations sur la législation en matière de pêche, visitez :

www.maisondelapeche.be

CAMPAGNES ICI COMMENCE LA MER

Prêt(le)s à braver les mers et les océans ?

Toutes voiles Ici commence la mer. Ne jetez rien dehors !

Après la distribution des macarons et des pochoirs, en attendant les futures animations scolaires, s'est déroulée cet automne la Transat Jacques Vabre en compagnie de Jonas Gerckens notre ambassadeur de campagne et skipper belge. Celui-ci s'est d'ailleurs illustré en terminant à une belle quatrième place!

Le saviez-vous? Un déchet peut transiter par un avaloir directement relié à une rivière. Le déchet s'installera dans le lit d'une de nos belles rivières ou continuera sa course vers la mer. Le continent de plastique, non merci !

Vous pensez que le déchet ira jusqu'à la station d'épuration? Ce n'est pas mieux, au passage, il nuira au réseau d'égouttage en bouchant les canalisations et créant d'éventuelles pollutions. A la station, il empêchera le bon fonctionnement des pompes de relevage par exemple; et on le sait, la station sert exclusivement au traitement des eaux usées.

Pour en savoir plus sur la campagne: <http://www.spge.be/fr/index.html>

IDC=1

Une campagne menée en Wallonie, en collaboration avec la SPGE les 14 Contrats Rivière de Wallonie, les Organismes d'Assainissement Agréés et les communes partenaires.





Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

CLIQUEZ SUR MARTIN!



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL, la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-bassin Semois-Chiers et les Sablières Lannoy SPRL.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts : ycollignon@semois-chiers.be

ndesjardin@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction : Yanick COLLIGNON, Nelson DESJARDIN, Valère LEQUEUX et Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL

Illustrations: Bernard NICOLAS

© Parc Naturel de Gaume

